SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES

# SNJ Flash

**numéro 6 - Octobre 2002**

## 35 h 00 :
## ASSOUPLIR QUOI ...?

Le fameux «assouplissement» des 35 heures, promis par les politiques mais jamais réclamé par les salariés, n'est pas pour l'instant à l'ordre du jour à Radio France. Le texte du gouvernement concerne les heures supplémentaires -les journalistes, par définition, en sont donc exclus, vu leurs horaires déjà suffisamment … souples- ainsi que la possibilité de «rachat» des RTT par les cadres des entreprises. Sur ce deuxième point, rappelons que les journalistes, hors fonction d'encadrement, n'étaient pas considérés comme cadres dans l'accord négocié en 1999. Le texte reste donc parfaitement applicable en l'état pour la profession. Un texte, précisons-le, signé par toutes les organisations syndicales de journalistes et bien sûr, par la direction.

Si des propositions en ce sens, venaient sur le tapis de la part de la direction de RF, les syndicats de journalistes ne manqueraient pas de lui rappeler que c'est elle-même qui a ouvert des discussions, et avec leur accord, sur le «rachat» éventuel de jours de congés en reliquat (ceux qui n'ont jamais été pris par les journalistes dans les années précédent l'année en cours), sans vouloir les conclure «par manque de moyens financiers», précisait-elle il y a quelques mois. S'il n'y avait pas d'argent pour les reliquats, on ne voit pas comment et pourquoi il y en aurait pour les RTT maintenant.

En outre, aucun slogan simpliste ne peut résumer les 35 heures à Radio France qui font un tout. Au delà des habitudes prises, des horaires et des rythmes de travail réadaptés, elles ont permis d'embaucher 176 personnes dont 55 journalistes, soit 10 % des effectifs à l'époque : un vrai accord pour l'emploi, que les nouveaux embauchés ont forcément en tête. Difficile de l'oublier dans les rédactions où, faut-il le rappeler, tout le monde a fait grève il y a 3 ans.

La question du jour n'est donc évidemment pas de savoir si des jours RTT pourraient être rachetés ou non. Le SNJ, pour sa part, refuserait de tomber dans cette fausse alternative : ou vous voulez de l'argent et vous lâchez vos RTT, ou vous prenez vos RTT mais vous n'aurez pas d'argent. Les 35 heures n'ont, en l'occurrence, rien à voir avec les augmentations salariales annuelles, sinon qu'elles ont été bloquées pendant 5 ans et que cela n'est plus justifiable ni acceptable. Il faut donc que tous les journalistes, et au-delà tous les salariés, se retrouvent pour obtenir enfin un accord salarial décent et une commission paritaire équivalente à celle de l'an dernier.

## LES PRESSIONS : ÇA SUFFIT !

**Coup de fil à la rédaction d'Info sur la trop grande insistance des présentateurs sur les sifflets adressés à Douste-Blazy lors de l'anniversaire de la catastrophe d'AZF (toutes les dépêches l'indiquaient pourtant) … Présentateur déplacé, chroniques supprimées à France Inter et "recommandations" sur des lancements ou sur des brèves. Depuis la rentrée, c'est par petites touches que les interventions -internes- se multiplient. Elles concernent toutes l'actualité politique. A quand la relecture, avant l'antenne, des journaux à la Présidence ? La Société des Journalistes vient de dénoncer ces pressions d'autant plus inacceptables qu'elles se produisent en interne. Le SNJ s'associe évidemment à cette réaction et demande aux journalistes de tout le réseau de rester vigilants et de faire connaître et dénoncer toute tentative de remise en cause de leur indépendance et libre arbitre.**

***Prochain rendez-vous avec***

**SNJ Flash ...**

***avant qu'il neige …***

**SNJ Radio France** – Maison de Radio France – Pièce 9551 – 116, av. du Pdt Kennedy – 75220 Paris cedex 16
Tél. : 01.56.40.33.94 – 01.56.40.28.84 – Fax : 01.56.40.48.08
e-mail : snj.mm@wanadoo.fr et snj@radiofrance.com - site SNJ : www.snj.fr

# JE M'APPELLE LA CITY RADIO DE PARIS

Certes, c'est un nom assez stupide et pas vraiment vraiment français, mais mes parents me trouvent très jolie ainsi. Ils sont même tellement fiers de leur trouvaille qu'ils l'ont déposée … On leur a reproché de ne pas avoir tenu de CE à propos du changement de structure de France Bleu transformée (sans prévenir les auditeurs, oups … ) en La City Radio de Paris, mais ils ont répondu qu'ils ne veulent pas avoir une vision théorique, ils préfèrent d'abord expérimenter les choses … C'est également pour cela qu'ils n'ont pas encore fait de pub pour la radio, mais ça vient. Ces jours-ci on peut voir mon nom sur les avant de bus. A Paris bien sûr, car je suis une radio locale, comme mes autres petites sœurs, à une exception, notable tout de même : je n'ai pas d'info locale, pas un mot. La raison tient à mon budget, paraît-il … Selon mes parents ce n'est qu'en 2003 qu'on saura s'il y a assez d'argent pour embaucher des journalistes pour ce qu'ils appellent le "Pool reportages". Le nombre n'est pas précisé. Mes géniteurs ont par contre d'ores et déjà programmé pour la fin de l'année le recrutement de 7 journalistes pour le "Pool Trafic". Vous savez ces garçons et filles qui toutes les 7 minutes, aux heures de pointe, donnent l'état de la circulation de tout ce qui roule : voitures, trains, bus et métros de la RATP. La Régie Autonome des Transports Parisiens avec laquelle mes parents souhaitent signer un partenariat. Des méchantes langues voient là une source de problèmes : notre ami partenaire acceptera-t-il de bonne grâce qu'on dise du mal de lui un jour sur deux ? Papa et Maman sont sûrs que oui … Je parle de ma famille, sans la nommer, car l'organigramme de la radio n'est pas encore prêt. Evidemment, je n'ai vu le jour que le 2 septembre. Par contre je sais qu'une fée canadienne s'est penchée sur mon berceau. Un spécialiste de la radio qui a aidé à accoucher de mon concept. Bon, dans le projet on parle beaucoup de pub nationale, locale, de sponsoring, de produits payants, etc., etc … mais après tout, gagner de l'argent c'est très tendance, même dans le service public, non ?

## POUR EN FINIR AVEC LES CDD - KLEENEX

Les CDD du réseau attendent toujours que des règles précises soient définies à Radio France, au delà du simple respect du droit du travail. Au cours des négociations engagées cette année, le SNJ a proposé un texte de référence qui devrait servir de base. A France Bleu Tête de Pont, décidément hors du temps, des règles sociales, de la déontologie, voire de la plus simple courtoisie, les CDD, journalistes ou autres, sont utilisés et jetés comme des kleenex. Des exemples qui montrent bien que cette question doit être **LA** négociation de cette rentrée.

## MUTATIONS : RETOUR AUX REGLES !

Une mutation à **Info**, d'autres à **Toulon** et **Toulouse**, par exemple, toujours sans consultation, voire, sans en informer les rédactions … C'est le grand jeu de la rentrée qui met en émoi de nombreux journalistes. Alors qu'on nous a annoncé que des commissions paritaires spécifiques aux mutations pourraient se tenir à Radio France pour plus de transparence comme c'est la règle dans les autres sociétés audiovisuelles du service public, est-ce trop demander, qu'à l'avenir, les postes disponibles sortent en consultation … ? Rappelons qu'elles ont au moins le mérite de permettre aux journalistes candidats à une mobilité de se faire connaître.

## NUMERISATION : UN PLAN EN RADE

L'Ouest avec **Quimper** notamment, le Centre avec **Orléans** entre autres … Les personnels sont de plus en plus nombreux à regretter officiellement en motion (des CE ou des salariés) les retards accumulés dans la numérisation des stations. A Orléans, c'est aussi l'état général de la station qui a été dénoncé lors du dernier CHSCT. A Quimper, les journalistes ont travaillé pendant deux jours, sans bande, pour des Nagras analogiques de toute façon défectueux. Ils menacent de ne faire plus que des papiers … Un petit tour des France Bleu non-exhaustif qui passe aussi par **Valence**. Là, c'est le pompon. De gros travaux de rénovation vont commencer, climatisation comprise. On prépare aussi les locaux à la numérisation … mais on n'aura pas la numérisation. Ce serait trop simple de tout faire en même temps !

**SNJ Radio France** – Maison de Radio France – Pièce 9551 – 116, av. du Pdt Kennedy – 75220 Paris cedex 16
Tél. : 01.56.40.33.94 – 01.56.40.28.84 – Fax : 01.56.40.48.08
e-mail : snj.mm@wanadoo.fr et snj@radiofrance.com - site SNJ : www.snj.fr